

Statut de la femme

[Traduction]

Ces amendements permettront d'approcher un peu plus de l'égalité. Pourtant, comme je l'ai dit plus tôt, nous devons prendre garde que cette loi ne devienne pas seulement un palliatif aux problèmes de la condition féminine. Nous devons envisager l'action législative dans une perspective globale comme moyen de favoriser une véritable égalité dans notre société. J'ai mentionné plus tôt la campagne sur la condition féminine diffusée dans les media à l'occasion de l'Année internationale de la femme. Je crois parfois qu'il est possible que nous perdions de vue les préoccupations très réelles des femmes du Canada, et pourtant, l'un des résultats les plus agréables de cette campagne a été de recevoir des centaines de lettres de femmes et d'hommes de tout le pays. J'aimerais lire de brefs extraits de plusieurs de ces lettres. L'une était adressée aux «gens de l'organisation». Elle se lit ainsi:

Je suis tout à fait d'accord avec vous. Les femmes sont aussi des êtres humains et doivent être reconnues dans leur collectivité et leur pays comme joueuses de basketball, avocates, médecins, gérantes de magasins, travailleuses de la construction et matadors. Pas seulement comme secrétaires, «bunnies» de cabarets, sténodactylos et objets sexuels.

Je n'ai que douze ans, mais je ne suis pas idiote et je me rends compte du travail et des responsabilités qui incombent à presque chaque femme.

Nous avons reçu une longue lettre d'une femme de la Colombie-Britannique, âgée d'une cinquantaine d'années et qui terminait en ces mots:

En attendant que mon mari, en chômage, trouve un autre emploi, je me suis engagée comme gouvernante auprès d'un aristocrate d'un certain âge. Au cours de l'entrevue, ce monsieur a été étonné d'apprendre qu'en plus de nous nourrir tous trois, il devait me verser un salaire de \$100 par mois. «Je n'ai jamais payé ma femme», a-t-il déclaré. «Je l'emmenais prendre le thé une fois par mois, ce que je suis disposé à faire avec vous!» Cet homme représentait le summum de la suprématie masculine. A son avis, toutes les femmes devaient considérer comme un honneur d'être aux petits soins pour lui. Bravo à «Pourquoi pas!» Pour moi il est trop tard, mais j'ai des filles.

Une autre lettre d'une jeune fille:

Pouvez-vous me dire pourquoi une jeune fille ne peut s'inscrire à un cours de formation de directeur de banque? J'ai communiqué avec deux succursales de banques différentes à Lethbridge, en Alberta, et on a ri de moi en disant qu'il s'agissait d'une carrière absolument ridicule pour une femme. Pourquoi ne pouvons-nous pas être directeurs au même titre que les hommes? N'est-ce pas là de la discrimination?

Ce ne sont là que quelques passages extraits des centaines de lettres que j'ai reçues. Il faut dire en toute honnêteté que toutes les lettres n'étaient pas positives, mais la plupart d'entre elles défendaient de façon chaleureuse la condition de la femme.

L'égalité de la femme n'est pas un sujet ésotérique. Les préjugés qui ont toujours cours nuisent indéniablement aux Canadiennes. Si l'on considère la faculté de choisir qu'a l'individu comme une liberté démocratique fondamentale, il saute aux yeux que les femmes sont encore souvent limitées arbitrairement dans leurs choix. Il appartient à chaque femme et à chaque homme de notre société de contribuer à l'avènement de l'égalité des choix, des droits, des chances et des responsabilités. Les préjugés et la crainte qui sont enracinés en nous disparaîtront seulement lorsque tous ceux et celles qui composent notre société seront convaincus que tout ce qui n'est pas égalité porte atteinte à la dignité humaine.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, à l'instar du ministre des Finances, M. Turner, j'espérais quelque temps cette semaine prendre part au débat sur le budget, mais le ministre des Finances a cru bon de remettre à plus tard ce petit plaisir. Même si

[M. Lalonde.]

je regrette vivement que le budget ait été reporté, il reste que je suis heureux qu'on discute aujourd'hui du bill omnibus relativement à l'égalité de la femme et de l'homme. Ce projet de loi a été présenté il y a plus de sept mois, soit au début de la présente législature. Je suis heureux d'avoir l'occasion d'en parler et de répondre au ministre cet après-midi. Je regrette que les puissances régnaient aient cru bon de prévoir la réunion d'environ cinq comités de la Chambre au moment même où le débat sur cette importante question est en cours. Je pense qu'à l'avenir, on pourrait y réfléchir à deux fois.

● (1550)

Mon collègue, le député de Fundy-Royal (M. Fairweather), et ma collègue, la représentante de Kingston et les Îles (M^{me} MacDonald), ont tous deux des responsabilités et des intérêts spéciaux relatifs au bill à l'étude et à son contenu, et c'est seulement parce qu'ils n'ont pu venir à la Chambre, d'autres affaires les réclamant à l'extérieur de la ville, que j'ai la possibilité cet après-midi de répondre au ministre. Je ne puis m'empêcher à certains égards de ressentir un peu ce qu'Edward Heath pourrait ressentir en faisant la lessive de Margaret Thatcher. Je suis persuadé qu'il se penserait incapable de la faire aussi bien, mais c'est là, après tout, un sentiment qu'il faut nécessairement ressentir sur la route qui nous mène vers l'égalité des sexes, et je m'attaque à cette tâche cet après-midi avec autant de fierté que de plaisir.

[Français]

Ce n'est que très rarement que j'ai l'occasion de participer à un débat avec l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde). Nous nous rencontrons comme cela pour prendre un «hamburger», ou un «milk shake» de temps en temps, mais c'est tellement peu souvent. C'est une façon de parler, pas plus. Mais, mises de côté ces questions de nourriture, il y en a qui diront qu'un bon régime alimentaire du ministre vous rendra malade. Je ne suis pas prêt à appuyer automatiquement les idées de ses amis qui font partie de l'aile droite du Cabinet.

[Traduction]

Le ministre présente aujourd'hui un bill omnibus qui modifie diverses lois en vue d'assurer dans leur application l'égalité de statut aux personnes de sexe masculin ou féminin. En ce qui concerne bon nombre de ces initiatives ce bill omnibus représente ce que je pourrais appeler une simplification. Il change la forme du libellé que l'on trouve dans d'autres projets de loi. Je ne veux nullement dire que ces changements ne sont pas importants, mais dans trois domaines le bill apporte de grandes modifications: ceux des pensions, des services de cadets et des prestations de maternité en vertu de la loi sur l'assurance-chômage. Le ministre a traité assez à fond les divers aspects du bill et je ne retiendrai pas les députés pour répéter l'analyse qu'il a faite.

Pour ce qui est du bill nous en sommes heureux. Le ministre ne sera pas blessé, j'en suis sûr—il en conviendra probablement avec moi—si je dis qu'il s'est fait beaucoup attendre. Dans le contexte des problèmes auxquels il se rattache, même s'il est bien sûr nécessaire, il est très insuffisant. Comme on pouvait s'y attendre, le ministre s'est arrangé pour nous donner de la condition générale de la femme une impression fort encourageante. Je dois lui rendre justice. Il a, certes, indiqué qu'il y avait beaucoup à faire, mais que les progrès étaient assez limités. Il a laissé entendre que d'autres pays avaient peut-être fait pas mal